

Depuis sa création, ONG Conseil a permis de recruter plus d'1,6 million de nouveaux donateurs réguliers au profit de ses 35 associations partenaires. Ce sont ainsi 900 millions d'euros de dons qui ont été générés pour le secteur associatif français.

### **Politique de rémunération**

ONG Conseil établit chaque année en toute liberté cet équilibre économique entre le développement des ressources au profit de ses associations clientes et la valorisation des ressources humaines y ayant contribué. C'est dans cet esprit que le succès de notre développement et donc de celui de la collecte, s'est régulièrement traduit par des revalorisations salariales successives venant saluer l'effort de tous nos collaborateurs sur le terrain (+11,37% entre 2015 et 2018). L'impact cumulé sur 3 ans de l'augmentation des rémunérations s'élève à 1.138k€ soit 194k€ pour 2016, 423k€ pour 2017 et 521k€ pour 2018.

A cette composante s'ajoute l'évaluation de l'investissement de chacun au fil de l'activité sur des critères quantitatifs et qualitatifs pour que les salariés les plus méritants soient pleinement reconnus dans leurs efforts et leur contribution au développement d'ONG Conseil.

### **Avantages sociaux**

Les titres de restauration de 9 € sont pris en charge à 55,55% pour l'ensemble des salariés et la mutuelle à 50%.

L'entreprise propose à ses salariés des prêts financiers à taux 0 pour soutenir des personnes en difficulté qui en feraient la demande.

L'entreprise cotise à Action Logement, dont la vocation est de faciliter l'accès au logement.

Les salariés bénéficient également de nombreux avantages (chèques cadeaux, réductions, concours artistiques, ...) via le Comité Social et Economique.

### **Priorité donnée à la promotion interne**

100% des encadrants sur le terrain, des chargés de recrutement et des formateurs sont d'anciens recruteurs de donateurs.

100% des membres du Comité de Direction sont d'anciens recruteurs de donateurs.

100% des directeurs de filiale d'ONG Conseil Groupe à l'international sont d'anciens recruteurs de donateurs.

### **Egalité hommes-femmes**

ONG Conseil s'engage en faveur de l'égalité professionnelle et réaffirme son attachement au respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Nous reconnaissons que la mixité dans le travail est source de complémentarité, d'équilibre social et d'efficacité économique.

Depuis 2015, nous œuvrons afin de susciter des candidatures internes du genre sous représenté sur les postes à responsabilité. Cette politique se traduit par une évolution sans précédent de l'accès des femmes à des postes de Responsable d'équipe (41% en 2018 contre 3% en 2015). Si ces résultats sont pour le moins encourageants, nous ne nous estimerons satisfaits qu'une fois l'objectif de parité atteint.

Notre Plan Egalité Hommes-Femmes vient soutenir de manière concrète notre ambition en ce sens.

Conformément aux dispositions de la loi du 05 septembre 2018 et du décret du 08 janvier 2019, l'égalité professionnelle se mesure désormais tous les ans par un Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

En 2020, nous obtenons la note de **94/100**, résultat d'un engagement fort en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle depuis plusieurs années.

### **Emploi des Séniors**

ONG Conseil s'engage en faveur de l'emploi des séniors en publiant cette année un nouveau Plan d'action relatif à l'emploi des séniors et en octroyant notamment des congés exceptionnels aux salariés âgés de plus de 50 ans.

### **Formation et certification**

Afin d'assurer des pratiques de travail en cohérence avec les causes défendues, ONG Conseil France a développé un parcours de formation continue incluant deux jours de formation initiale, des exposés ainsi que des modules de formation continue, complété par des évaluations.

Par ailleurs, nous favorisons l'évolution professionnelle en proposant des formations (internes et externes) permettant de renforcer les compétences pour maintenir un haut niveau de performance, en excluant toute discrimination, afin d'offrir à tous les collaborateurs les mêmes opportunités de carrière.

Enfin, nous accompagnons les salariés motivés dans leur parcours de validation des acquis par l'expérience afin de valoriser les compétences acquises au sein d'ONG Conseil.

En chiffre 2018 : plus de 350 formations initiales, plus de 1700 heures de formation externe, 118 passages booster, 41 nouveaux responsables d'équipes formés, 10 responsables d'équipe en process (recrutement et formation), 6 accompagnements à la VAE, 1 Congé Individuel de Formation pour intégrer une école vétérinaire, 1 bilan de compétence, 2 contrats de professionnalisation, 1 contrat d'alternance.

En 2020, à date, seulement pour ce qui concerne la formation professionnelle, 36 personnes ont bénéficié de formation.

### **Santé et sécurité**

ONG Conseil intègre à ses formations initiales un ensemble de mesures visant à assurer la sécurité de ses équipes, notamment les règles élémentaires qui doivent être scrupuleusement respectées, quel que soit le lieu de collecte.

Par ailleurs, soucieuse du bien-être des salariés, elle consacre à la santé et à la sécurité au travail un budget conséquent sans y être contrainte légalement. Ce budget permet par exemple en hiver de fournir aux équipes des équipements de protection contre le froid, d'attribuer aux responsables des budgets pour acheter des boissons chaudes, ...

ONG Conseil innove cette année en mettant en œuvre des actions de sensibilisation concernant, par exemple, la prévention des troubles musculo-squelettiques ou les risques liés au style de vie.

Enfin, un dispositif d'alerte pour signaler tout manquement ou difficulté rencontré sur le terrain est accessible via l'adresse [ethique@ongconseil.com](mailto:ethique@ongconseil.com). Les salariés peuvent également s'adresser à tout moment aux personnes référentes sur les questions de harcèlement.

En chiffre 2018 : 0 maladie professionnelle, 18 accidents du travail et de trajet pour 274 ETQ, 47 % des salariés interrogés estiment que la santé et la sécurité sont suffisamment prises en compte, 9 formations SST.

En chiffre 2019 : 0 maladie professionnelle, 16 accidents du travail et de trajet pour 233 ETQ, plus de 800 000 € de budget consacré chaque année à la prévention des risques.

En 2020 : 0 maladies professionnelles et 3 accidents professionnels.

Pour ce qui concerne le retour des salariés sur les règles d'hygiène et nouvelles consignes de sécurité relative au Covid-19 :

- 100 % des salariés interrogés estiment avoir été bien formés,
- 100 % des salariés interrogés disent avoir bénéficié de consignes claires,
- 99 % des salariés interrogés pensent que les mesures mises en place sont suffisantes pour assurer la sécurité des collaborateurs et du public.

### **Handicap**

Participation annuelle à l'opération DUODAY, qui permet à des personnes en situation de handicap de venir passer du temps au sein de l'entreprise, en binôme avec un salarié volontaire.

ONG Conseil a également recours à un ESAT pour certaines tâches comme l'archivage de documents.

De plus, l'entreprise organise régulièrement des actions de sensibilisation en interne autour du handicap comme des campagnes d'affichage ou des expositions photographiques.

Au surplus, nous avons développé une procédure RQTH afin d'accompagner les salariés dans la reconnaissance de leur statut.

### **Politique d'achats**

Nous avons fait le choix d'adopter une politique d'achat exigeante concernant le respect de l'environnement. Celle-ci s'applique aux domaines suivants : transport, énergie, alimentation, bureautique, produits ménagers. Nous avons notamment fait le choix d'un fournisseur d'électricité s'approvisionnant directement et à 100% auprès de producteurs d'énergies renouvelables en ayant recours à Enercoop.

### **Gestion des déchets**

Des boîtes de collecte sont à disposition dans chaque bureau pour que le papier soit recyclé par la société Recygo du groupe La Poste.

Des tasses et verres sont également disponibles dans les bureaux afin d'éviter le recours aux gobelets jetables.

### **Mécénat de compétence et bénévolat des salariés**

En 2010, ONG Conseil a appelé ses salariés au volontariat pour la signature d'une pétition, à l'initiative de Bernard-Henri Lévy, pour la défense de Sakineh Mohammadi-Ashtiani (menacée de mort par lapidation en Iran). Cette campagne nous a permis de recueillir 1 310 signatures en une semaine.

Les salariés se sont mobilisés bénévolement en 2012 pour la campagne « Non assistance à mère en danger », avec Oxfam, Médecins du Monde et Avocats pour la Santé dans le Monde.

Pendant de nombreuses années, l'association Comme les Autres a bénéficié d'un partenariat se traduisant par un financement annuel s'élevant en moyenne à 50 000 € et par du mécénat de compétences consistant à mettre à disposition des collaborateurs sur leur temps de travail pendant 3 jours pour qu'ils participent à des séjours organisés par l'association.

Enfin, ONG Conseil France a soutenu Sea Shepherd en 2017, association choisie par les salariés parmi une liste de 10 associations, en mobilisant une équipe de recruteurs de donateurs bénévoles et en offrant à l'association une heure de mécénat pour chaque heure de bénévolat réalisée.

### **Soutien à des projets solidaires**

Les salariés d'ONG Conseil France sont régulièrement invités à participer à des événements sportifs solidaires : la Parisienne, au profit de la Fondation de Recherche Médicale pour le cancer du sein, les Foulées de l'Assurance au profit de l'association ADICARE (qui œuvre pour le développement et les innovations en cardiologie), ou encore la Course des Héros, au profit de l'association L'envol (qui accompagne les enfants gravement malades et leur famille dans le cadre de séjours de thérapie récréative visant à améliorer leur santé psychosociale).

En 2010, ONG Conseil a sponsorisé Lucas Montagne pour la Mini Transat, une course transatlantique de bateaux de 6,50 mètres. Une trentaine de salariés de l'entreprise ont participé à un week-end d'initiation à la navigation encadré par le skipper.

De plus, ONG Conseil a soutenu financièrement ces dernières années : un voyage de 14 salariés pour un chantier humanitaire au Togo, un Tour de France humanitaire (pendant 4 ans) créé par l'institut Bioforce pour faire connaître les métiers et les acteurs de la solidarité et aider le public à monter ses projets d'engagement, ainsi qu'une équipe d'étudiants participant au 4L Trophy.

### **Soutien à des structures éducatives**

ONG Conseil France reverse une partie de sa taxe d'apprentissage à des écoles dont elle partage les valeurs :

L'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM) forme les acteurs-marionnettistes de demain tout en participant à la recherche et à la création dans ce domaine.

Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD) irrigue aujourd'hui la vie culturelle française en dispensant un enseignement d'excellence aux comédiens en devenir.

L'institut Bioforce propose des formations aux métiers de l'humanitaire afin de rendre les hommes et les femmes qui s'engagent plus performants sur le terrain.

L'association Cerf Academy est spécialisée dans la formation dans les métiers de la beauté et du bien-être.

### **Soutien à des projets culturels**

En 2013, l'entreprise a participé financièrement à la création du projet SOUS-SOL (projet réunissant des artistes partis à la rencontre de 10 musiciens du métro présentés à travers un livre illustré, accompagné d'un cd).

Enfin, ONG Conseil a soutenu financièrement en 2016 le Mémorial de la Shoah.

En 2018, ONG Conseil a consacré plus 100 000 euros au mécénat.